

Monsieur,

Vous êtes prié de vous rendre jeudi 21 courant  
à 8 heures moins un quart à la réunion de  
comité qui aura lieu chez moi Quai St Antoine 31.  
J'ai l'honneur de vous saluer.



A. Cochet.

Veillez porter en même temps les souscriptions  
et l'argent que vous aurez reçu pour la médaille  
de M<sup>r</sup>. de Genoude.

Le 19 juin 1849.





Me subint  
place St Laurent 4.

Charnier

Ague